

Deux chantiers jeunes ouverts par Chambéry Métropole

Une initiative pour permettre aux jeunes de mieux connaître la société et de participer à la sauvegarde du patrimoine naturel.

A l'origine vaste zone marécageuse, le fond de vallée entre Bauges et Chartreuse s'est transformé en espace agricole avant d'être envahi par une urbanisation tentaculaire, corollaire de la poussée démographique enregistrée à Chambéry et dans les communes voisines. Conséquence de la raréfaction des terres agricoles, les secteurs où la végétation et la faune sont encore ou presque conservés à leur état d'origine se raréfient. Les vingt-quatre communes implantées sur ou à proximité de ce territoire disposent d'espaces naturels à entretenir dont certains, situés au sein de parcs régionaux, sont autant de chantiers potentiels à ouvrir pour les sauvegarder. Parallèlement, chaque été de nombreux jeunes, qui représentent le quart de la population de cette vaste conurbation, re-



Présentation de l'opération des Chassettes aux élus en présence de Michel Haudry, conseiller chambérien.

cherchent un job ou à défaut la possibilité d'une première immersion dans le monde du travail. Problème, les communes ne disposent pas toujours des ressources internes ou d'associations susceptibles d'encadrer ces chantiers de jeunes.

Chambéry Métropole, compétente pour mutualiser les moyens de l'intercommunalité, s'est investie dans deux ateliers ouverts à tous les postulants de 16 à 25 ans. Ainsi, la douzaine de

jeunes retenus pour participer à cette expérience va s'engager dans la vie active, posséder un numéro de sécurité sociale, ouvrir un compte bancaire, recevoir une fiche de paye et contribuer à la réalisation d'une œuvre collective. Par ailleurs, l'aspect pédagogique de ces organisations n'est pas à négliger. En effet, au-delà d'une sensibilisation à l'environnement, sa richesse et sa fragilité, les jeunes ont la possibilité d'acquiescer une meilleure connaissance de l'agglomération, de ses compétences

et potentialités. Une ouverture sur l'organisation de la société de nature à renforcer le sentiment d'appartenir réellement à un bassin de vie.

Dimension humaine oblige, les services jeunes et les syndicats intercommunaux sont impliqués dans l'opération et, compte tenu de la nature des chantiers, les services techniques des communes et parcs sont également partie prenante, de même que le conservatoire du patrimoine naturel et la FRAPNA au titre des associations de protection de l'environnement. Sur les trois sites d'intérêt communautaire pressentis, deux ont pu être retenus au détriment du lac de la Thuile. Les prairies du mont Saint-Michel, classées site Natura 2000, vont progressivement retrouver leur aspect d'origine et le site des Chassettes son caractère marécageux. À terme, ce couloir entre Bauge et Chartreuse, nécessaire à la migration de diverses espèces animales, pourra devenir un lieu de promenade et de détente à proximité immédiate des sites urbanisés.

M.T.